

VENTE DE FROMAGES DU JURA



COMTÉ AOP (+11 mois d'affinage) : 20,69€/kg (env. 10,34€ la part d'env. 500g)

MORBIER AOP JEUNE : 16,50€/kg (env. 8,25€ la part d'env. 500g)

RACLETTE AOP NATURE : 17€/kg (env. 8,50€ la part d'env. 500g)

TOMME AIL DES OURS : 21,15€/kg (env. 10,57€ la part d'env. 500g)

La **fruitière du Pays de Grandvallier** est une coopérative fromagère composée de 15 associés coopérateurs (29 exploitants) réunis pour collecter et transformer le lait en Comté, Morbier, Raclette et Tomme du Grandvaux.

La coopérative travaille environ 6 000 000 de litres de lait par an, 91% est destinés à la fabrication du Comté et le reste des autres fromages.



Pour une meilleure conservation, notre fromage sera emballé sous vide.

Date limite des commandes

Vendredi 9 février 2024

Païement au retrait de la commande (par chèque uniquement)

Retrait des fromages → Samedi 10 mars de 9h30 à 12h30 à l'école du bas.

BON DE COMMANDE

Nom et classe de l'élève vendeur de l'École Sainte Thérèse :

Nom :	Prénom :
Tél et e-mail :	
	Morceau d'env. 500g de Comté AOP
	Morceau d'env. 500g de Morbier AOP Jeune
	Morceau d'env. 500g de Raclette AOP
	Morceau d'env. 500g de Tomme Ail des Ours AOP

Nous vous remercions pour votre commande !



Collectif Familles - École Sainte Thérèse – 4 rue du Sacré Cœur 44260 La Chapelle-Launay

Vente pour financer une partie du voyage scolaire prévu en 2025

Classes de CE1, CE2 et CM1